

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DE LA

SUISSE NORMANDE

15, rue de Condé

14220 THURY HARCOURT

Bureau du Réunion du: 16 Avril 2012

Date de la Convocation : 5 Avril 2012

L'An Deux Mil Douze, Le 16 Avril à 14 h 30, le bureau légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie de Thury Harcourt, sous la convocation et la présidence de Monsieur Paul CHANDELIER

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Paul CHANDELIER, Monsieur Roger TENCE, Monsieur Jean VANRYCKEGHEM, Monsieur Jean SUARD, Monsieur Gérard VALENTIN, Monsieur Jean Claude LECLERC, Monsieur Jacques COLLIN, Monsieur Michel BAR, Monsieur Sylvain MOREL, Monsieur Pierre BRISSET, Madame Claudine COURVAL

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Monsieur Guy BIZET, Monsieur Michel LETRIBOT, Monsieur Alain LIARD, Madame Janine KUC

Monsieur Roger TENCE a été élu secrétaire de séance

Avant d'ouvrir la séance le Président fait le point sur différents dossiers :

a) Fréquentation au centre aquatique, Nombre d'entrées à fin Mars 2012.

L'équipe du Centre Aquatique est félicitée du fait que le nombre d'entrées est en progression par rapport à la même époque en 2011 de 1781, et le chiffre d'affaires est de plus de 5027.20 Euros.

b) CDAD 14

Madame ALIX, en tant que Membre du Conseil Départemental de l'Accès au Droit a proposé de venir effectuer une permanence dans les futurs locaux de la Maison de Services afin d'aider à favoriser l'accès au droit des personnes.

c) Visite Médicale (CMAIC)

La CMAIC pour le compte de collectivités et d'entreprises privées effectue près de 1000 visites médicales et demande que cette prestation soit effectuée non plus dans un système mobile basé à Thury Harcourt comme auparavant, mais dans un local à Villers Bocage.

Après plusieurs rencontres, un compromis a été trouvé, et la proposition est la suivante :

En attendant l'ouverture de la maison de services, la CMAIC va rétablir le service de visite médicale par camion mobile.

Dans la maison de services ce service sera assuré dans les locaux du Département, il est proposé dès à présent de faire une demande d'utilisation des locaux de la petite enfance du Département.

d) Liberté de Normandie

Liberté de Normandie va couvrir la Suisse Normandie, ce journal est à la recherche d'un correspondant.

Dés à présent s'il y a des candidatures, la Communauté pourra les transmettre au service de la rédaction de ce journal.

e) Participation de la Région pour le WE de la randonnée et du Raid de la Suisse Normandie.

Le Conseil Régional a décidé de verser 2 000,00 Euros pour le Week end de la Randonnée et 2 000.00 Euros pour le Raid de la Suisse Normande.

f) Aide du Département dans le cadre de sa Commission Tourisme, pour le Golf de Clécy, et le Moulin du Vey.

Le Département a décidé d'aider dans le cadre d'un avance remboursable, le Golf de Clécy ainsi que le Moulin du Vey.

g) Topoguide équestre

Le topoguide équestre est presque terminé, toutes les Communes concernées par ce circuit équestre ont transmis leur délibération, sauf la Commune de Combray qui demande des compléments d'informations.

Il est décidé de prendre contact auprès de Monsieur le Maire de Combray et ses adjoints afin de faire le point sur ce dossier

h) Taxe de séjour

La taxe de séjour est perçue par le Camping du Traspy à Thury Harcourt, mais non reversée à la Communauté de Communes, il est décidé de faire établir un constat de huissier afin de lancer une procédure.

i) Tyrolienne sur la Commune de St Omer

La Mairie de St Omer n'a pas été consultée sur l'implantation de la tyrolienne sur la Commune de St Omer, Madame Courval regrette cette situation et de plus s'inquiète que cela fasse ombrage à la pratique du Vol Libre.

j) Implantation cabinet vétérinaire

Le Cabinet vétérinaire a demandé que la Communauté de Communes se porte garant de l'emprunt qui sera réalisé par le cabinet vétérinaire.

Il est proposé de se renseigner sur la légalité et sur la possibilité de ce dossier.

2012-1-16- Approbation du Compte Rendu de la réunion de bureau du 7 Mars 2012

Le Compte Rendu de la réunion de bureau a été transmis à chaque délégué, il est demandé s'il y a des observations sur la rédaction de ce compte rendu.

Le Compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

I. SCOLAIRE

1. 2012-1-17 Convention de mise à disposition de bâtiments scolaires

Certaines associations locales utilisent les bâtiments scolaires, et certaines communes (Thury, St Rémy et Clécy) organisent l'été, l'accueil des enfants, dans le cadre de centres aérés, en partenariat avec différents partenaires (Francas, UNSMT, Base Lionel Terray).

Il y a lieu de passer des conventions d'utilisation des locaux avec ces différents organismes et associations (voir projet en annexe).

Il est proposé de demander à l'organisateur du centre aéré une redevance de 50 Euros par semaine d'utilisation : pour l'eau, l'électricité et le téléphone. Cette redevance pourra être révisée en fonction de la dépense réelle (notamment le téléphone).

Après en avoir délibéré, le bureau accepte le montant de cette redevance.

Après en avoir délibéré, le bureau autorise le Président à signer ces conventions.

2. 2012-1-18 Don Association de Parents d'Elèves de St Laurent de Condel

L'APE de l'école de la Forêt souhaite faire un don à la CCSN pour l'acquisition d'une structure de jeux extérieurs.

La CCSN achètera le bien, en sera propriétaire et en assurera la maintenance.

Après en avoir délibéré, le bureau accepte ce don, du montant de la facture d'acquisition, de montage et de contrôle.

3. 2012-1-19 Charte morale

Il est donné lecture du projet de charte morale proposé par la commission permanente scolaire (qui réunit les représentants des 6 sites scolaires).

Après en avoir délibéré, le bureau autorise le Président à signer cette charte en prenant en compte des modifications proposées par les membres du bureau. (un exemplaire est joint à cette délibération).

4. 2012-1-20 Avenant à la convention signée avec le cabinet Christiany

Du fait d'une diminution des missions qui ont été confiées au cabinet Christiany, il y a lieu de prévoir un avenant de réduction de 4 600.00 ht à la convention initiale (d'un montant de 13 600€ HT) portant le montant à 9000€ HT.

Après en avoir délibéré, le bureau autorise le Président à signer cet avenant.

5. 2012-1-21 Coût par élève hors communauté : il sera nécessaire de fixer un coût par élève, pour les enfants des Communes extérieures à la Communauté fréquentant nos groupes scolaires.

Il est important d'appréhender ce coût par élève en différenciant le coût pour un élève en élémentaire et le coût pour un élève en maternelle au vue des frais de fonctionnement des deux premiers trimestres de cette année 2012.

6. 2012-1-22 Enveloppe coût de fonctionnement par élève : il est proposé de fixer ce montant à 75€ par année civile

Cette enveloppe comprend : fournitures scolaires, Projets Pédagogiques, Déplacements hors transport piscine, participation au RASED pour les enfants en difficultés.

Après en avoir délibéré, le bureau accepte ces montants.

7) 2012-1-23 Participation de classes de CM2 pour la pratique du Canoë kayak

Pour aider à promouvoir la pratique du Canoë Kayak pour les enfants de CM1, CM2. ayant leur aptitude, la Communauté serait sollicitée pour verser une participation par élève : Cette question sera vue par la Commission permanente scolaire et une proposition de montant par enfant sera faite aux Membres du Bureau.

II. ENVIRONNEMENT

1. 2012-1-24 Achat d'un véhicule utilitaire

Le service environnement possède différents véhicules utilitaires, dont l'un de marque Citroën qui a été acheté en l'an 2000.

Afin d'éviter de gros travaux d'entretien et de réparation sur ce véhicule, il a été prévu cette année de budgétiser son renouvellement.

Une consultation a été effectuée auprès de différents concessionnaires ; il s'avère que la meilleure proposition a été faite par la marque CITROEN pour un modèle JUMPY, d'un montant TTC de 19 497.00 €.

Après en avoir délibéré le bureau donne son accord pour l'achat de ce véhicule.

2. 2012-1-25 Revente JUMPY

Dans le cadre de la négociation, la concession CITROEN a proposé un prix de reprise de l'ancien véhicule à hauteur de 1 794.00 € TTC.

Ce véhicule intéresse un membre du personnel de la Communauté ; il est proposé de le vendre au prix proposé par CITROEN.

Après en avoir délibéré les membres du bureau donnent leur accord pour la vente de ce véhicule au prix de 1 794.00 € TTC et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la sortie de l'actif.

3. 2012-1-26 Revente EXPRESS

Lors de l'achat du véhicule Kangoo à la concession Renault, il a été décidé que l'ancien véhicule Express soit repris par le garagiste pour un montant de 150.00 € TTC.

Il est proposé de régulariser cette vente.

Après en avoir délibéré les membres du bureau donnent leur accord pour la vente de ce véhicule au prix de 150.00 € TTC et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la sortie de l'actif.

4. 2012-1-27 Répartition des fluides, pour les groupes scolaires de Clécy et St Rémy sur Orne

Groupe Scolaire de Clécy Logement école primaire :

Dans le bâtiment de l'école primaire, est loué un logement par la Commune de Clécy. Sachant que le chauffage est collectif, il y a lieu de répartir les frais liés à cette consommation comprenant l'achat de fuel et l'entretien de la chaudière. Soit 15.40 % de la facture totale à facturer à la Commune de Clécy

Groupe Scolaire de Clécy Logement école maternelle :

Dans le bâtiment de l'école maternelle trois logements, sont loués par la Commune de Clécy. Sachant que le chauffage est collectif, il y a lieu de répartir, au prorata des surfaces, les frais liés à cette consommation comprenant l'achat de fuel et l'entretien de la chaudière. Soit :

42 % de la facture totale à facturer à la Commune de Clécy

Groupe Scolaire de St Rémy sur Orne

Concernant les frais de chauffage, la répartition est la suivante 30 % Mairie et 70 % école et le remboursement des frais électrique 15 % Mairie, 85 % Ecole, à valider par le Vice-Président en charge des bâtiments scolaires, à valider :

Afin de faciliter les remboursements de fluides, il sera dans la mesure du possible installé des décompteurs, dans les groupes scolaires qui louent des locaux dans les groupes scolaires : le bureau demande à Monsieur Sylvain MOREL de faire l'analyse des besoins et de proposer les solutions qui conviennent.

III. TOURISME

1- Organisation animation château Ganne

Il est prévu de créer une plateforme qui servira à implanter les structures liées aux animations du Château Ganne. Une demande d'autorisation d'affouillement mineure, va être transmise auprès du service territorial de l'architecture et du patrimoine du calvados.

2- 2012-1-28 Convention OTSN

Il est donné lecture de la convention financière, signée annuellement avec l'OTSN.

Après en avoir délibéré, le bureau autorise le Président à signer cette convention.

IV. 2012-1-29 COMMISSION D'APPEL d'OFFRES

Suite au décès de Monsieur Joseph PITEL, il est décidé de revoir le nombre de membres de la Commission d'appels d'offres, et d'élire 4 titulaires et 4 suppléants, comme suit :

Monsieur Paul Chandelier Président

Membres Titulaires

Monsieur Roger TENCE

Monsieur Guy BIZET

Monsieur Sylvain MOREL

Monsieur André QUINDRY

Membres Suppléants

Monsieur Jean Claude LECLERC

Monsieur Claude DUBOIS

Monsieur Gérard VALENTIN

Monsieur Jean VANRYCKEGHEM

Il est décidé que la commission composée comme un jury, comprendra les membres élus ci-dessus auxquels sont associés des maîtres d'œuvres et des personnalités compétentes dans la matière qui fait l'objet de la consultation.

V. COMMISSION VOIRIE

2012-1-30 Programmes voirie de 2012 à 2015

La Commission d'appel d'offres réunie le Mardi 3 et 10 Avril 2012 a décidé de retenir l'entreprise COLAS EIFFAGE pour effectuer les programmes de travaux voirie de 2012 à 2015.

Le Président est autorisé à signer toutes les pièces nécessaires au suivi de ce dossier.

V PROGRAMMATION DES REUNIONS POUR LE SECOND TRIMESTRE 2012

Jeudi 26 Avril 14 h 30 réunion des Maires à la salle des fêtes de Thury Harcourt à l'attention des agents communaux et communautaires sur le thème « FREDON »

Mardi 12 Juin 14 h 30 réunion des Maires,

- programme :

- 14h30 : intervention de M. Marie, CPAM avec témoignage de Chantal BRUNET, agent du
- Point Info 14
- 15h30 : Intervention de M. GONY, Percepteur
- 16h00 : Intervention du CG pour la fibre optique
- 16h30 : Présentation des projets communautaires par M. Chandelier et les Vice-présidents
- 17h30 : fin de séance

Mardi 19 juin 18h30 : Commission des finances

Mardi 26 juin 20h00 : Conseil communautaire

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos la séance à 18 Heures.

Le Président

Paul CHANDELIER